

COMMUNIQUÉ

AUGUST & DEBOUZY CONSEILLE GLOWEE DANS LE CADRE DE SA PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS

Private Equity Droit public et commande publique Droit de l'environnement IT et données personnelles
ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux Immobilier
et Construction Corporate - M&A | 22/06/16 | Vincent Brenot Florence Chafiol Julien Wagmann

TECH & DIGITAL ENERGIE

La startup Glowee annonce sa première levée de fonds d'un montant de 650.000 euros environ financée auprès du site de crowdfunding Wiseed.

Glowee est un système vivant de production de lumière biologique, fonctionnant sans électricité, grâce à la bioluminescence.

Glowee, fondée par Sandra Rey, fait partie de la 3ème saison de Start you up, le programme d'accompagnement des start-ups lancé en 2013 par le cabinet August & Debouzy.

Le cabinet August & Debouzy accompagne Glowee :

Corporate : Julien Wagmann, associé, Laure Khemiri et Léa Karagueuzian avocates,
Nouvelles technologies et Propriété intellectuelle : Florence Chafiol, associée,
Aspects réglementaires : Vincent Brenot, associé.

A propos de Glowee :

Glowee est une source de lumière vivante, qui fonctionne sans consommer d'électricité et en émettant peu de pollution lumineuse et de CO2. Une lumière tout droit venue de la nature, à la croisée entre le biomimétisme et la biologie synthétique, prête à révolutionner notre manière de produire, de consommer et de s'illuminer ! Cette lumière s'appelle la bioluminescence.

